

“Au nom des Communes je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1932.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.”

Et qu'à ce bill, sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:—

“Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

La Chambre reprend alors le débat sur la motion de M. Cormier pour une adresse à Son Excellence l'Administrateur en réponse à son discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Mackenzie King.

Et le débat continuant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Nicholson.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

GEORGE BLACK,
Orateur.